



06.09.2023

Réunion de quartier Cités-Jardins / Archiducs

Olivier Deleuze, bourgmestre

Mot d'accueil et présentation des membres du Collège et du Président du CPAS.

Présentation du déroulement de la soirée : une demi-heure de présentation par les membres du Collège et du Président du CPAS, suivie d'une heure de questions-réponses.

En amont à cette réunion, nous avons reçu de nombreuses questions écrites concernant les égouts du Logis-Floréal, les parkings, l'espace public, les finances... Nous y répondrons par écrit.

Les membres du Collège
De leden van het College

<p>Olivier Deleuze Bourgmestre: Etat civil, Personnel, SIPPT, Prévention, SEMJA, Tutelle CPAS, Diversité & Egalité des chances, Droits des femmes</p> <p><u>Bourgmester</u> Burgelijke Stand, Personeel, IDPBW, Preventie, Toezicht op het OCMW, Diversiteit en Gelijke kansen, Vrouwenrechten</p>	<p>Benoit Thielemans Logement et Bâtiments publics</p> <p><u>Huisvesting en Openbare gebouwen</u></p>	<p>Marie-Noëlle Stassart Urbanisme, Aménagement du territoire, Voiries et Mobilité</p> <p><u>Stedenbouw, Ruimtelijke ordening, Wegen en Mobiliteit</u></p>
<p>Odile Bury J'achieve</p> <p>Transition, Environnement, Hygiène, Information, Informatique, Jeunesse, Solidarité internationale et Bien-Être animal</p> <p><u>J'achieve</u> Transitie, Leefmilieu, Hygiëne, Informatie, Informatica, Jeugd, Internationale solidariteit en Dierenwelzijn</p>	<p>Jean-François de Le Hoye Finances, Cultes, Sports et Santé, Juridique et Population</p> <p><u>Financiën, Sport en Gezondheid, Juridische zaken, Bevolking en Erediensten</u></p>	<p>Daniel Soumillion Culture et Patrimoine</p> <p><u>Cultuur en Patrimonium</u></p>
<p>Hang Nguyen Enseignement, Petite enfance, Vie sociale et seniors, Vie économique et Jumelages</p> <p><u>Onderwijs, Kinderopvang, Sociaal Leven en Seniors, Economisch Leven, Europese Relaties</u></p>	<p>Cathy Clerbaux Participation, Énergie, Espaces verts et Propreté publique</p> <p><u>Participatie, Energie, Groene ruimten en Openbare netheid</u></p>	<p>David Lelester Président du CPAS</p> <p><u>Voorzitter van het OCMW</u></p>





Marie-Noëlle Stassart, échevine de l'Urbanisme, Aménagement du territoire, Voiries et Mobilité

La 1^{ère} phase de la rénovation des **égouts** du Logis-Floréal est en cours de réalisation et concerne 4 rues, à savoir les rues des Scabieuses, des Ellébores, des Salvias, et des Pétunias. S'en suivra la réfection des voiries et trottoirs. Les routes seront pavées avec un système de récolte des eaux pluviales, indépendant de l'égout général. Nous allons appliquer la nouvelle directive de Bruxelles Environnement : les eaux pluviales seront évacuées par la terre et non plus par les égouts afin de les soulager en cas de fortes pluies. Les trottoirs seront refaits à l'identique.

Un autre projet concerne 4 autres rues du Logis-Floréal (Berensheide, avenues des Sylphes, des Naiades et Nymphes), et vise à replanter les **330 arbres** coupés il y a quelques années, et dont il ne reste actuellement que les souches. À cette occasion, les trottoirs seront également refaits.

Des travaux sont également effectués tout au long de l'année pour sécuriser les **abords des écoles**. L'école Le Karrenberg a été la 1^{ère} à en bénéficier avec l'installation de coussins berlinois. Pour d'autres écoles, nous avons refait les oreilles de trottoir, posé un « feu espagnol », installé des petits piétois...

Les **dropzones** sont des stationnements spécifiques pour les trottinettes. Au sein du Collège, nous avons décidé de faire un maillage complet de dropzones. Le principe étant que l'utilisateur ne pourra mettre sa trottinette qu'à ces endroits-là et sera sanctionné dans le cas contraire. Les dropzones seront mises en œuvre au cours du dernier trimestre de l'année 2023 pour être opérationnel pour le début du mois de janvier 2024. Nous répondons ainsi à la directive du Gouvernement bruxellois qui a fixé les modalités d'application de stationnement des trottinettes.



Urbanisme – Mobilité – Voiries
Stedenbouw – Mobiliteit – Wegen



- Nouvelle place Keym & Valorisation du quartier
www.watermael-boitsfort/fr/keym
keym@wb1170.brussels
- Dropzones
- Vélo: prime & atelier de réparation (place Wiener)



- Het nieuwe Keymplein en verbetering van de wijk
www.watermaal-bosvoorde/nl/keym-keym@wb1170.brussels
- Dropzones
- Fiets: premie & herstelwerkplaats (Wienerplaats)





Hang Nguyen, échevine de l'Enseignement, Petite Enfance, Vie sociale et Seniors, Vie économique, Relations européennes

Concernant la **Vie économique**, dans votre quartier existe le marché citoyen des Archiducs mis en place par des habitants qui désiraient avoir un marché à proximité de chez eux et à des prix abordables. Il se tient le vendredi après-midi au pied du fer à cheval. Un stand « citoyen » y est disponible gratuitement pour permettre aux associations et aux habitants qui le souhaitent de proposer des produits, des services...

Les travaux de la **place Keym** à proprement parler vont débuter le 12 septembre. Les deux principaux enjeux sont le maintien de l'activité commerciale et l'accessibilité des commerçants et des clients. Un plan de communication clair est mis en place, tant auprès des commerçants que des habitants. Le parking souterrain reste au maximum accessible. Pour continuer l'activité commerciale sur la place, les habituels événements vont continuer à être organisés, comme la brocante, Halloween, Saint-Nicolas... Une autre initiative est Bike Delivery : la Commune encourage les commerçants à tester ce système de livraison à vélo. Elle travaille avec une coopérative attentive aux clauses sociales pour rémunérer les livreurs comme il se doit. Concrètement, allez chez votre commerçant ou contactez-le par téléphone, faites-lui votre commande pour une date précise, et la livraison peut se faire. Jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire disponible, cette dernière est gratuite. L'occasion de faire vivre nos commerces de quartier en se faisant livrer chez soi !

Nous avons également lancé récemment une prime Dynamisons le quartier. Tous les commerçants ont la possibilité soit seul soit en association avec leurs collègues voisins de proposer une activité ou animation pour dynamiser leur quartier.

Au niveau de la Vie sociale et Seniors, le service est disponible pour vous aider pour différentes actions (demande d'indemnités suite à une maladie, un décès, pension, handicap...). Une nouvelle initiative existe dans la commune : l'**Informaticien Public**. Il s'agit d'un service d'accompagnement de proximité qui vise à rendre les services digitaux accessibles à tous. Des permanences assurées par des bénévoles tenus par le secret administratif, sont organisées tous les jeudis (9h > 12h – 13h > 16h) sans rendez-vous, allée Jacques Wiener 3 (bureau accessible aux PMR).

Quelques mots au sujet de l'**Enseignement** pour lequel la Commune finance de nombreux projets extérieurs au tronc commun. Parmi ceux-ci, figure le néerlandais précoce : les enfants le commencent en 3^e maternelle, et non comme dans les autres écoles en 3^e primaire. Il y a aussi le potager, le développement durable, l'alimentation saine, la cantine labellisée GoodFood, l'offre de l'extrascolaire, la pédagogie alternative (et le mobilier qui en découle), sport +...





Benoît Thielemans, échevin du Logement et Bâtiments publics

Dans votre quartier, lorsque l'on parle du logement, Le Logis-Floréal est incontournable. Le Collège est très sensible et soucieux face aux **difficultés énergétiques de ces logements** mais est également très attaché à ce patrimoine immobilier classé qui donne un caractère si particulier au quartier. Il est important de préciser que la commune n'a pas de pouvoir décisionnaire au Logis-Floréal : elle n'est pas aux manettes pour prendre les orientations, rénover... Ce n'est pas la Commune, mais bien la Région qui édicte les règles en matière de classement.

Le projet **Archiduc Nord** a obtenu un permis d'urbanisme il y a plusieurs mois. Un recours a été adressé à la Région ; il est en cours de traitement. Néanmoins, l'instruction du dossier suit son cours. La SLRB recevra les offres des entreprises à la fin du mois de septembre. Si tout va bien, le chantier devrait commencer au printemps 2024.

Logements
Huisvesting

Le Logis-Floréal

Archiducs Nord
Aartshertogen Noord



Odile Bury, échevine de la Transition, Environnement, Hygiène, Information et Informatique, Solidarité internationale, Bien-Être animal

Le grand projet actuellement en cours de réalisation est le Plan Climat. Toutes les administrations, quel que soit le niveau de pouvoir, sont appelées à réfléchir à leur manière d'envisager les impacts du changement climatique qui ont lieu et qui vont s'amplifier dans les prochaines années. Chacun est face à cette responsabilité de modifier nos pratiques, nos manières de fonctionner, notre espace public, et ce à la fois pour limiter nos émissions de gaz à effet de serre (= mesures d'atténuation, liées à la mobilité, à notre consommation, notre manière de vivre) et pour étudier des mesures d'adaptation puisque les changements climatiques sont déjà là aujourd'hui. Cela se voit par exemple au niveau de certaines espèces d'arbres qui ne sont plus acclimatés à la pluviométrie actuelle. Le Plan Climat de Watermael-Boitsfort est fait conjointement avec tous les services communaux parce qu'il concerne chaque thématique (jeunesse, commerce, transition, environnement, santé...). Dans 6 mois à un an, on présentera au Conseil communal toute une série de mesures issues de ce travail. Mais évidemment cela ne veut pas dire que nous attendons que le Plan Climat soit finalisé pour agir. À Watermael-Boitsfort, cela fait plus de 20 ans que des mesures sont prises pour faire en sorte que l'environnement et notre condition de vie soient préservés. Parmi les mesures, en voici quelques-unes :

1. La Recyclerie (rue des Épicéas) : tous les habitants peuvent se débarrasser de ce dont ils n'ont plus besoin (objets du quotidien + vêtements), pour être remis dans le circuit. Ces objets sont soit revendus tels quels soit réparés, transformés. Ce projet fonctionne très bien, et ce grâce à l'aide des nombreux bénévoles. Il est bon pour l'environnement et est créateur d'emploi : 6 personnes y travaillent. Pour information, durant la semaine de la réduction des déchets en novembre, un événement sera organisé avec les services communaux (Transition, Culture), les bibliothèques, La Vénérie et la Recyclerie, autour des déchets textiles (pièces de théâtre, projections, ateliers, conférences...).
2. Prime « eau » qui permet d'acheter des contenants ou un système de récupération d'eau de pluie sur les terrasses et jardins ou bien la prime « compost » qui permet d'acheter un conteneur dédié au compost à installer sur sa terrasse ou dans son jardin.



D'autres **primes** existent pour les propriétaires de chiens et chats (identification électronique, éducation canine). Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur [Primes chiens et chats — Watermael-Boitsfort](#).



Cathy Clerbaux, échevine de la Participation citoyenne, Énergie, Espaces verts et Propreté publique

Le **Kiosque sur le square des Archiducs** est un projet élu par les habitants dans le cadre du Budget Participatif 2022. Après avoir sélectionné un bureau d'étude, nous lui avons demandé de nous produire une esquisse de kiosque, en vue d'introduire une demande de permis d'urbanisme en tenant compte de deux contraintes : 1.) faire un kiosque entrant dans les 35.000 euros (ce qui enlève toute une série de types de kiosques) et 2.) s'assurer que le kiosque soit démontable – car le square est classé. Nous avons travaillé en collaboration avec le bureau d'étude et la Direction du Patrimoine Culturel afin d'aboutir à l'introduction d'un permis d'urbanisme. Pour l'heure, rien n'est encore figé et nous attendons de savoir si le permis d'urbanisme sera délivré pour avancer.

Les services Propreté et Transition ainsi que La Recyclerie organisent la première édition de la **Donnerie devant chez soi** lors de la Journée sans Voiture qui se déroulera le dimanche 17 septembre 23. L'occasion de déposer devant chez soi les affaires que vous souhaitez donner. Il vous restera à rentrer les objets non ramassés à la fin de la journée.

Participation
Participatie

Propreté publique
Openbare netheid

Donnerie devant chez soi
Weggeefactie voor je huis

17/09
9:30 - 19:00



*Jean-François de Le Hoye, échevin des Finances, Cultes, Sports et Santé,
Juridique et Population*

Depuis quelques années, les **chèques sport** existent au niveau communal par l'intermédiaire du Parc Sportif des Trois Tilleuls et permettent de recevoir 50€ (qui s'ajoutent aux 50€ que la plupart des mutuelles octroient déjà), pour les jeunes (5 > 18 ans) qui s'inscrivent dans des clubs sportifs de la Région bruxelloise, agréés par l'Adeps ou son correspondant néerlandophone le Bloso. Plus d'info : accueil de la piscine Calypso ou [Coup de pouce financier ! — Watermael-Boitsfort](#) ou www.calypso2000.be.

En outre, sur le site de la commune, se trouve une liste reprenant tous les clubs sportifs actifs sur Watermael-Boitsfort (cette liste est plus large que les clubs reconnus par l'Adeps ou le Bloso).

Par ailleurs, des investissements sont effectués chaque année pour le sport. Par exemple, un Street Workout Parkour a vu le jour au Parc Sportif des 3 Tilleuls.

Au niveau de la **santé**, plusieurs conférences sont organisées. Le 11 décembre, l'alcoologue Martin de Duve donnera une conférence sur une consommation raisonnée et raisonnable de l'alcool, intitulée *Alcool : les Belges savent pourquoi*. Entre fin octobre et mi-novembre, auront lieu trois conférences sur le secourisme. Trois dates, trois thématiques : les gestes qui sauvent ; le défibrillateur ; techniques de premiers secours.

Rentrée sportive
Terug naar de sport

CHÈQUES SPORT
SPORTCHEQUES

STREET WORKOUT
PARKOUR
NOUVEAU

Santé
Gezondheid

CONFÉRENCE
**ALCOOL,
LES BELGES
SAVENT
POURQUOI ?**
Les clés pour que l'alcool reste un plaisir
— Martin de Duve.

APPRENEZ LES GESTES
QUI SAUVENT !

- 18/10/2023
MÉTHODES DE SECOURS
11h - 12h30
- 24/10/2023
RESCUS CATHOLIC & LIFE SAVING
11h - 12h30
- 15/11/2023
LES PREMIERS SECOURS
11h - 12h30



David Leisterh, Président du CPAS

Le CPAS a trois projets qui devraient bientôt voir le jour. Le premier, au niveau du Logis-Floréal, est l'ouverture d'un restaurant de quartier qui se situera au fer à cheval – quartier des Archiducs. On y déménagera l'épicerie sociale actuellement sise avenue de Visé. Ce projet aurait déjà pu être en place mais les prix liés à la rénovation ont fortement augmenté. Il a donc pris du retard. Il en va de même pour le deuxième projet relatif à la rénovation et l'extension de la Maison de Repos dont le processus est extrêmement long. Les travaux vont pouvoir commencer. Ils ont dû être réadaptés en cause du surcoût (jusqu'à 150% voire 200% d'augmentation). Le CPAS est un service à Watermael-Boitsfort qui a fortement grandi au cours des 4 à 5 dernières années avec plus de bénéficiaires. Progressivement les services du CPAS se sont retrouvés dans des locaux trop petits. Il a ainsi été décidé de déménager dans un seul et même bâtiment (68 boulevard du Souverain), et dans une dynamique d'efficience pour que tous les bénéficiaires retrouvent tous les services réunis dans un même et unique lieu. Le déménagement se fera prochainement après quelques travaux.



CPAS : Au cœur des politiques sociales de notre commune OCMW: het hart van het sociaal beleid van onze gemeente

*Ouverture d'un (nouveau) restaurant de quartier
Opening van een (nieuw) buurtrestaurant*

*Rénovation et extension de sa maison de repos
Renovatie en uitbreiding van zijn rusthuis*

*Synergie et rationalisation des services (d'aide et de soutien) dans un même bâtiment
Synergie en rationalisatie van diensten in hetzelfde gebouw*





Daniel Soumillion, échevin de la Culture et Patrimoine

L'**agenda culturel** est en ce début de saison déjà bien chargé. Pointons :

- du 9 au 24 septembre : exposition *Ombre et Lumière*, avec la participation d'une quarantaine d'artistes habitant la commune (peinture, photographie, gravure...);
- 23 septembre, de 14h à 22h : fête d'ouverture de la saison de La Vénérie, autour de Maison Haute et des Écuries (entrée gratuite);
- 27 septembre : fête de la Fédération de Wallonie-Bruxelles à la Maison communale, avec la mise à l'honneur de l'habitat collectif, et plus particulièrement L'Abreuvoir qui fête cette année ses 50 ans d'existence;
- du 24 novembre au 4 décembre, la gare de Watermael accueille une exposition de portraits réalisés dans le cadre des 100 ans du Logis-Floréal.

La dernière chose concerne les **bibliothèques** : les inscriptions sont dorénavant gratuites. Outre la gratuité, cela limite la gestion qui en découle et permet de comptabiliser tous les lecteurs. Précédemment, les familles ne prenaient qu'une seule carte. Maintenant chacun aura la sienne, et on pourra avoir une meilleure vue sur le nombre d'utilisateurs.

**Culture
Cultuur**

- 09 > 24/09 - Expo
« Ombre & Lumière »
"Licht & Schaduw"

- 23/09 – La Vénérie
Fête d'ouverture
Openingsfeest

- 27/09
Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles
(habitat collectif)
Feest van de Fédération Wallonie-Bruxelles
(gemeenschappelijk wonen)

- 24/11 > 04/12
Portraits de 0 à 100 ans
Gare de Watermael Station van Watermaal

- Biblio & ludothèque
de Watermael-Boitsfort



Réponses apportées par le Collège aux questions posées par l'Assemblée

Finances publiques :

- **notre commune a été citée dans la presse par rapport à l'augmentation du précompte immobilier. Si on compare la fiscalité de Watermael-Boitsfort avec des communes semblables (Uccle, Auderghem, Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe-Saint-Lambert), le précompte immobilier (PRI) de Watermael-Boitsfort est 19% plus élevé que les autres communes, et l'IPP, 21% plus élevé. Explication ?**
- **comment équilibrer le budget communal alors que les dépenses sociales sont plus nombreuses et toujours à charge des mêmes personnes ?**

Jean-François de Le Hoye : vous comparez Watermael-Boitsfort avec quatre autres communes. Pour ces quatre communes, en ce qui concerne le PRI, celui de Woluwe-Saint-Lambert est supérieur au nôtre et celui d'Uccle est légèrement inférieur au nôtre. Il faut aussi noter que les différences entre ces communes et Watermael-Boitsfort sont importantes. Premièrement, en termes de population : la Commune de Watermael-Boitsfort est nettement plus petite que les 4 communes citées, ce qui réduit les effets d'échelle. Par exemple, que la commune soit grande ou petite, il faut un responsable par service... Ensuite, les différentes communes n'ont pas la même sociologie. À Watermael-Boitsfort, nous avons la plus grande disparité socio-économique de la Région de Bruxelles-Capitale, qui se calcule via l'indice international de GINI. Cette grande disparité au niveau des revenus fait que nous ne pouvons être comparés avec les autres communes citées. Watermael-Boitsfort est une commune avec le pourcentage le plus élevé de logements sociaux (plus de 18%), alors que les autres citées en ont 6% ou 3%. Par ailleurs, depuis quelques années, les dépenses en termes d'aides sociales ont doublées ; il s'agit d'une obligation légale pesant sur le budget communal. De plus, Watermael-Boitsfort est une commune très verte avec nettement moins de bâti que d'autres communes où l'on construit beaucoup plus. Cela a pour conséquence que les revenus fonciers sont très différents entre les communes ! Pour résoudre cela, on pourrait se mettre à construire sur tous les terrains libres... Enfin, nous avons des infrastructures importantes par rapport à la taille de la commune (Parc Sportif, La Vénérie...).

Augmenter les impôts n'est pas la mesure que nous voulions prendre ; c'est l'une des dernières prises par la Commune afin de conserver son budget en équilibre. Avant cela, nous n'avons pas remplacé certains membres du personnel, nous avons réduit les subsides... Cette augmentation des impôts s'accompagne d'une baisse de l'IPP de 10%. Et enfin, n'oublions pas la mise en place pour les ménages au revenu moyen de la prime Précompte immobilier ([Démarches simplifiées pour la prime sur le précompte immobilier — Watermael-Boitsfort](#)) venant compenser cette augmentation.

Parc de la Héronnière : terrain vague devenu un dépotoir, situé en bas des escaliers en venant du square des Archiducs. Pourquoi le laisser dans cet état alors que le parc est rénové ?

Cathy Clerbaux : il faut voir sur place à qui appartient ce terrain : à la commune ou à la Région. S'il s'agit d'un terrain communal, nos services se chargeront de le nettoyer. Si c'est régional, on leur écrira pour qu'ils puissent l'entretenir.



Avenue de la Héronnière : ré-asphaltage du tronçon entre chicane en pavés et le cul-de-sac (hauteur n° 88). Quand est-ce prévu ?

Marie-Noëlle Stassart : on va aller voir sur place et vous apporter une réponse ultérieurement.



Quid du bien-être animal à Watermael-Boitsfort ? Pourquoi n’y a-t-il aucun espace de liberté mis à disposition pour les chiens ?

Odile Bury : Le bien-être animal est une nouvelle matière. Effectivement, sur le territoire, l’offre est relativement limitée en termes d’espaces pour chien en liberté. Vous avez d’une part, le parc de la Héronnière et son espace où l’on peut lâcher les chiens, et d’autre part, la forêt de Soignes toute proche où des espaces leur sont mis à disposition. Ce qui est nouveau, depuis le Budget Participatif 2022, c’est la création d’un espace « chiens » sur la plaine située entre l’avenue Coloniale et l’avenue des Noisetiers.

Dans notre commune, les grands parcs sont gérés par Bruxelles Environnement. La Commune lui a fait part de son souhait – à ce stade, non encore concrétisé – d’y voir augmenter le nombre d’espaces « chiens en liberté ». L’espace public communal disponible étant limité, nous ne trouvons pas d’autres lieux adéquats pour accueillir les chiens, car ceux-ci sont sources de nuisances sonores.

Projet Kiosque sur le square des Archiducs : à quoi va-t-il servir ?

Cathy Clerbaux : votre question arrive un peu tôt dans le processus. Il faut d’abord s’assurer que le kiosque va exister. Ensuite viendra la question de savoir à quoi il va être utilisé. Pour cela, nous ferons une consultation citoyenne. Rappelons que la mise en place de ce kiosque est issue du Budget participatif. Le but premier est donc d’installer un kiosque en fonction des contraintes du budget disponible (35.000 €, dans le cadre du projet Phare du Budget Participatif) et de l’urbanisme. Son utilité ne vient qu’ensuite.

Berensheide : voirie fort bruyante à cause de son revêtement. Possible d’asphalter la partie qui ne l’est pas ?

Marie-Noëlle Stassart : le Berensheide est fait de pavés « Victor », et comporte des bosses et des fosses. Il s’agit d’un axe routier relativement important, vu qu’il relie les Trois Tilleuls au square des Archiducs, surtout aux heures de pointe. Asphalter le tronçon en question permettrait en effet d’avoir une circulation plus confortable et diminuerait le bruit mais en même temps il est très important d’avoir un sol qui soit perméable afin de limiter la surcharge des égouts. Par ailleurs, cette rue est dans une zone de protection, ce qui complique les travaux. Actuellement, le Collège a choisi d’asphalter principalement les rues dans lesquelles passent les bus et de refaire quatre rues dans Le Logis-Floréal (les rues des Scabieuses, des Ellébores, des Salvias, et des Pétunias) une fois les travaux des égouts terminés. Refaire le Berensheide nécessite un travail de réflexion que nous n’avons pas entamé.

L’agora sportive G. Benoidt va-t-elle être cloturée ? Si oui, pourquoi ?

Olivier Deleuze : Il est important d’avoir des plaines de jeux pour que les jeunes puissent y jouer. Nous avons été en contact avec les riverains de l’avenue Georges Benoidt qui se plaignaient du bruit engendré par les jeux des jeunes. Avec eux, nous avons convenu ce qui suit :

- remplacer les panneaux de basket pour en mettre d’autres qui feront moins de bruit ;
- remplacer le revêtement du sol



- étudier la possibilité de mettre une clôture. Ce dernier point n'est pas évident parce que le site est classé.

Nous sommes en train de rédiger un cahier des charges pour ces trois points. Il faut voir avec la Direction du Patrimoine Culturel s'ils accepteraient de mettre une clôture dont le but serait de limiter l'accès à la plaine comme stipulé dans le Règlement général de police, à savoir du lever au coucher du soleil. Il s'agit d'une longue aventure qui est contrainte et dont le timing est déterminé par le fait que le lieu est classé.

Trottoirs de Watermael-Boitsfort : pourquoi n'y a-t-il pas de plan « trottoirs » ?

Marie-Noëlle Stassart : Ce n'est pas une priorité dans le budget communal. Nous procédons actuellement à des réparations avec l'aide du personnel communal. Il existe des rénovations de trottoirs : avenue de Visé, rue de l'Élan, et dernièrement chaussée de La Hulpe. Nous essayons d'avoir des actions dans tous les quartiers... Mine de rien nous avançons sur la question des trottoirs. C'est clair que les trottoirs se dégradent, les arbres souffrent du dérèglement climatique et beaucoup d'entre eux sont malades. Les changer devrait s'inscrire dans le futur, dans une réflexion globale (avec la Commune, la Région, la SISP Le Logis-Floréal...) à propos des voiries et trottoirs.

Problèmes de parking autour du Berensheide et du square des Archiducs : nombreux services publics (crèche, maison médicale, commissariat) sans parking alors qu'Archiducs Sud a un parking aérien (35 places) presque toujours à moitié vide. Que peut-on faire ?

Benoît Thielemans : la décision de créer un parking aérien à Archiducs Sud était inscrite dans le projet sélectionné à l'occasion du permis d'urbanisme. Dans le cadre d'un projet urbanistique « Martin-Pêcheur » (près des Arcades), un parking souterrain existe : il est payant et entièrement occupé. Ceci signifie que ce quartier a une densité plus importante et donc que la pression sur le parking l'est également. En ce qui concerne l'avenir du square des Archiducs, et plus spécifiquement Archiducs Nord, il est prévu un emplacement de parking par logement, auquel le Collège a décidé d'ajouter 5 places supplémentaires. Dans cette future construction, s'y trouvera un habitat groupé avec 12 jeunes en situation de handicap. Ceux-ci ne pourront pas conduire : leurs emplacements seront donc disponibles. Donc s'il y a une pression sur le quartier en matière de stationnement, avec Archiducs Nord, il y aura de la marge. Si vous souhaitez vous garer sur le parking aérien disponible au niveau d'Archiducs Sud, vous pouvez en faire la demande à la Régie foncière chargée de louer lesdites places de parking.

Quid du chantier situé avenue des Tritomas, n 1 ?

Marie-Noëlle Stassart : il s'agit d'un chantier de construction d'un immeuble à l'arrêt depuis longtemps. La propriétaire en a fini avec le procès qui bloquait la situation. Elle vient de déposer une modification de son permis d'urbanisme qui est actuellement en cours d'analyse au sein du service de l'Urbanisme. Bonne nouvelle : ça avance enfin.

Le Logis-Floréal :

- **une série d'avaloirs ne communique pas aux égouts. Est-ce que cela va être résolu lors du gros dossier de rénovation des égouts ?**

Marie-Noëlle Stassart : Par rapport à ces travaux d'égout, toute une réflexion a été menée dans une structure existante très compliquée (réseau public, réseau privé) de par le réseau et son côté très archaïque. Le but des travaux est que tous les habitants (locataires et propriétaires) aient leurs eaux usées dirigées vers les égouts. Donc oui : à l'occasion des



travaux de rénovation dans les quatre rues (Scabieuses, Ellébore, Salvias et Pétunias), les avaloirs seront raccordés au réseau des égouts.

- **Serait-il possible de faire de ce quartier une zone résidentielle ?**

Marie-Noëlle Stassart : La réponse est technique. Selon le code de la route, une rue résidentielle a des contraintes : les parkings doivent être inscrits et avoir une largeur de 2m50 ; les services d'urgence doivent pouvoir avoir une largeur de 4m pour passer. Répondre à ces contraintes n'est pas possible dans beaucoup de rues du Logis-Floréal, étant pour la plupart trop étroites. Mais une évolution est possible à moyen-long terme : toutes ces petites rues du Logis-Floréal pourraient être sans trottoir et devenir ainsi un espace partagé avec une circulation apaisée.

Est-ce possible d'installer une poubelle à côté des bancs situés à l'angle de l'avenue des Gerfauts et avenue de la Héronnière?

Cathy Clerbaux : Nous avons identifié sur papier l'emplacement de toutes les poubelles publiques. N'hésitez pas à m'indiquer l'emplacement exact afin que l'on puisse vérifier la nécessité de poser une nouvelle poubelle. L'idée n'est pas d'installer une poubelle à chaque banc car ce n'est pas parce qu'on ajoute des poubelles qu'il y a moins de saleté.

La Commune est sale surtout avenue des Archiducs. Pourquoi n'y a-t-il pas de sanctions ?

Cathy Clerbaux : La propreté, c'est l'affaire de tous. Chacun devrait mettre ses papiers dans une poubelle. Si tout le monde le faisait, nous aurions moins de boulot en propreté. Les sanctions existent via le Règlement-taxe salissure. Les taxes sont appliquées mais la difficulté est de trouver la personne responsable de la salissure. Une taxe est donnée quand par exemple les sacs ne sont pas sortis au bon jour, mal triés ou lorsqu'ils sont entreposés dans les poubelles publiques. Par ailleurs, pour verbaliser, il faut trouver des éléments dans les sacs poubelle permettant d'identifier le contrevenant. Néanmoins, tout est mis en œuvre pour sanctionner.

Le Règlement-taxe salissure ne marche pas du tout !

Cathy Clerbaux : l'idée est de taxer à bon escient, c'est-à-dire les personnes qui ont commis une incivilité. Il est possible de venir devant le Collège pour demander à ce qu'on ne soit pas sanctionné si on considère être dans notre bon droit.

Pourrait-on obtenir une estimation des nouveaux revenus liés à l'arrivée du Mix (anciennement Axa) ?

Jean-François de Le Hoye : Compte tenu des activités, plusieurs taxes peuvent être perçues telles que la taxe sur le précompte immobilier, la taxe de bureau, la taxe sur les établissements hôteliers et l'impôt sur les personnes physiques (ceci pour le bâtiment Souverain 23). Pour ce qui est de la taxe sur le précompte immobilier et celle sur l'hôtel, la Commune reçoit un montant unique pour tout le territoire : nous n'avons pas un décompte précis pour le Mix. En effet, les recettes sont perçues par la Région qui les reverse ensuite à la Commune via une enveloppe globalisant l'ensemble. Pour ce qui est de l'impôt sur les personnes physiques, celui-ci dépendra du profil des habitants qui s'y installeront et de leurs revenus, avec une observation : s'il s'agit d'expatriés, ils paient leurs impôts ailleurs.

Quand Axa était dans le bâtiment, on percevait environ 2 millions d'euros répartis sur les taxes de bureau et de précompte immobilier. Grâce aux simulations que nous avons faites, nous espérons récupérer ces 2 millions d'euros. Somme que nous n'aurions pas eue si l'Ambassade des États-Unis s'était installée.



Les containers du Chant des Cailles sont toujours vides. Quid de l'accueil des nouveaux réfugiés ukrainiens ?

Olivier Deleuze : En principe, les réfugiés ukrainiens arriveront fin septembre sur le Chant des Cailles. Pour rappel, le terrain sur lequel se trouvent les containers appartient au Logis-Floréal. La Région lui a demandé si elle pouvait installer des modules. La Commune a accepté, répondant ainsi à son devoir de solidarité européenne.

Qu'en est-t-il du futur chantier Tritons-Nymphes ?

Marie-Noëlle Stassart : il y a un accord du gouvernement pour faire ce projet mais pour le moment, nous n'avons pas plus d'information sur le sujet.

Résidence pour seniors du CPAS : serait-il possible de prévoir deux emplacements supplémentaires pour les visiteurs ?

David Leisterh : la maison de repos est un lieu très fréquenté : visiteurs, personnel de soins (infirmiers, médecins..) et ceux qui travaillent sur place ou à La Clairière. Votre demande va être transmise, mais cela risque d'être difficile [ndlr : entre-temps, l'ajout des dites places est en cours]. Par ailleurs, il faut dès à présent signaler que pendant les travaux de rénovation de la Résidence, les places de parking seront encore plus limitées en raison du chantier.